

# EXTRAIT

*du procès-verbal de la séance du Conseil communal de Renens*

Séance du 11 mai 2023

Présidence de Monsieur Dylan Montefusco

## **Préavis N° 37-2023**

Demande d'un crédit de CHF 570'000.- TTC pour la réalisation des travaux électromécaniques sur l'infrastructure des routes cantonales et communales nécessaires à la mise en service de la gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges (GCTA)

### CONCLUSIONS :

LE CONSEIL COMMUNAL DE RENENS,

Vu le préavis N° 37-2023 de la Municipalité du 6 mars 2023,

Oui le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Attendu que cet objet est une mesure du PALM (2012),

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à cet effet, à la Municipalité, un crédit de CHF 570'000.- TTC pour la gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges (GCTA).

Cette dépense sera financée par voie d'emprunt, conformément à l'autorisation d'emprunter donnée par le Conseil communal.

Elle figurera dans le compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 3820.1081.5010 - GCTA-Gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges.

Cette dépense sera amortie en dix ans, selon l'art. 17 b du règlement du 14 décembre 1979 (mis à jour au 1er juillet 2006) sur la comptabilité des communes.

ACCEPTÉ les charges de fonctionnement supplémentaires au budget 2023 telles que décrites au chapitre 4 des incidences financières pour un montant total de CHF 22'800.- TTC imputées dans la section N° 1500-Sécurité publique, compte N° 1500.3143.03 - Signalisation et prévention routière.

PREND ACTE que soient portées aux budgets 2024 et suivants, les charges supplémentaires inhérentes au présent préavis telles que décrites au chapitre 4 des incidences financières.

Approuvé par la Municipalité dans sa séance du 6 mars 2023.

Le Président

Dylan Montefusco

La Secrétaire

Corrine Simon

